



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

abaissement de la vitesse autorisée sur les routes secondaires

Question au Gouvernement n° 886

Texte de la question

ABAISSMENT DE LA VITESSE AUTORISÉE SUR LES ROUTES SECONDAIRES

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot, pour le groupe Les Républicains.

M. Maxime Minot. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

« Joker » : voilà ce que le ministre d'État, ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité routière, répond à un Français qui l'interroge.

M. Pierre Cordier. Et voilà !

M. Maxime Minot. C'est dire que votre mesure démagogique consistant à abaisser la vitesse autorisée à 80 kilomètres-heure sur les routes secondaires...

M. Erwan Balanant. Aaah !

M. Maxime Minot. ...ne fait l'unanimité ni dans votre majorité ni dans votre gouvernement.

Je comprends les doutes de M. Collomb face à une telle précipitation et à l'absence totale de concertation.

Je comprends les doutes de M. Collomb...

M. Éric Straumann. Sans compter ceux du Président de la République !

M. Maxime Minot. ...alors que cette réforme intervient en complément de la hausse de la taxe sur le diesel, de la complexification du contrôle technique, mais aussi et surtout en même temps que la délégation à des opérateurs privés des contrôles de vitesse embarqués.

M. Fabien Di Filippo. Scandaleux ! C'est de l'acharnement !

M. Maxime Minot. Je comprends les doutes de M. Collomb sur cette réforme qui touchera principalement ceux de nos compatriotes qui vivent dans nos territoires ruraux, obligés de prendre leur voiture pour aller déposer leurs enfants à l'école, se rendre au travail, tout simplement pour vivre.

M. Raphaël Schellenberger. Vous emmerdez les Français !

M. Maxime Minot. Monsieur le Premier ministre, vous allez nous sortir une fois de plus les mêmes chiffres. Mais

qu'en est-il des conclusions de l'expérimentation menée par vos prédécesseurs ? Pourquoi ne pas en publier les résultats chiffrés ? Cette obstination à préférer l'opacité à la transparence ne peut que suggérer que ces résultats ne sont pas concluants et que vous agissez par dogmatisme plus que par pragmatisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

Un député du groupe LaREM . Mais non !

M. Maxime Minot. Car s'il faut être pragmatique, plutôt que dépenser des millions d'euros à changer les panneaux et à modifier les radars, ne vaudrait-il pas mieux les utiliser pour aider les collectivités à entretenir et sécuriser le réseau routier secondaire ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

S'il faut être pragmatique, ne faites pas croire qu'il s'agit d'une expérimentation et que vous reviendrez en arrière après une dépense publique inutile.

Et s'il faut être pragmatique, il faut penser à tous les Français, pas seulement à ceux qui n'utilisent leur voiture que le week-end ! (« *Bravo !* » sur les bancs du groupe LR.)

Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous entendre le scepticisme de votre gouvernement et cesser d'enquiquiner – pour ne pas dire autre chose – les Français qui empruntent leur voiture chaque jour ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Fabien Di Filippo. Plus de joker !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. C'est toujours un plaisir, monsieur le député, d'avoir à répondre aux questions que vous vous posez sur cette mesure, qui a été décidée par le Gouvernement et que nous assumons pleinement.

M. Fabien Di Filippo. Pas tous !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Vous avez, en faisant preuve d'un usage et d'une maîtrise parfaits de la langue française, indiqué que la mesure que nous prenions était « démagogique ». Permettez-moi de vous dire que je suis surpris de l'utilisation de ce terme. Car s'il y a une chose qui n'est pas démagogique, qui n'est pas faite pour plaire, c'est bien cette mesure ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Je ne peux pas m'empêcher, en revanche, d'entendre dans ce que vous dites parfois l'expression d'une certaine forme de démagogie. Cela, c'est vrai ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. - Protestations sur quelques bancs du groupe LR.*)

Monsieur le député, dans votre département de l'Oise, il y a eu l'année dernière 62 morts sur les routes, et 586 blessés. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Thibault Bazin. Et l'état des routes ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Depuis le début de l'année, il y a eu sur les routes françaises probablement 1 600 à 1 900 morts, et un nombre de blessés considérable. Notre pays – et c'est normal – s'émeut et se saisit à juste titre des drames qui, chaque jour, chaque week-end, se multiplient sur nos routes. Et vous ne voudriez pas en tirer les conséquences ?

Mme Valérie Boyer. Mais si ! Simplement, on propose autre chose !

M. Pierre Cordier. On n'a pas dit qu'il ne fallait rien faire !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Le plan que nous avons évoqué traite de tous les sujets relatifs à la sécurité routière. Et je suis certain que, comme vous êtes au moins autant que moi attaché à la sécurité des Français, vous allez m'écouter avec attention. Ce plan ne traite pas simplement de la limitation de la vitesse à 80 kilomètres-heure sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central. Il concerne la conduite en état d'ivresse, avec des mesures très fermes ; il concerne la conduite sous l'empire de produits stupéfiants, avec des mesures également très fermes ; il concerne la conduite sans permis de conduire et la conduite avec un téléphone portable, dont nous savons qu'elle est plus accidentogène.

M. Éric Straumann. Là-dessus, on est d'accord !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Dans tous ces domaines, nous prenons des décisions. La vitesse étant de façon systématique un facteur aggravant de l'accidentalité et de la gravité de chaque accident, il nous a paru légitime et utile – mais certes pas populaire – d'abaisser de 10 kilomètres-heure la vitesse maximale.

Monsieur le député, toutes les mesures qui ont été prises en matière de sécurité routière, sans exception, ont été impopulaires. Aucune n'a été prise par démagogie. On peut prendre de mauvaises mesures en étant très populaire. J'ai l'impression, monsieur le député, j'ai le sentiment, j'ai la conviction, fondée sur l'expérience et sur les recommandations du Conseil national de la sécurité routière, instance compétente pour formuler des avis en ce domaine,...

M. Éric Straumann. Donnez les statistiques !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. ...de prendre une bonne mesure, fût-elle impopulaire.
(*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Éric Straumann. Ce n'est qu'une impression !

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 886

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 mai 2018](#)